

**Directeur d'IUFM : un métier en mutation à l'heure de l'intégration de ces instituts dans les universités.** Gilles Baillat, qui dirige celui de l'Université de Reims/Champagne-Ardenne, nous livre son regard.

## « Une formation des enseignants plus cohérente »

**S**oulagé. Après sept ans passés à la direction de l'Institut de formation des maîtres (IUFM) de l'académie de Reims, Gilles Baillat est convaincu qu'une étape importante vient d'être franchie. Avec l'intégration prévue des IUFM à l'université à la rentrée prochaine, c'est « une formation bien plus cohérente qui sera proposée aux étudiants : leur cursus ne sera plus séparé artificiellement en deux : l'enseignement académique d'abord, les apports pédagogiques ensuite. Ce qui est préférable. J'ai toujours considéré qu'un enseignant est un être complet qui ne se partage pas entre ses savoirs et la pédagogie. »

### « LA PROFESSIONNALISATION ARRIVAIT TROP TARD »

Fini donc des professionnels stagiaires qui, après un an de bachotage pour préparer les concours d'accès à l'enseignement, étaient mis brutalement en situation professionnelle. Désormais, les étudiants suivront un mastère complet à bac+5 à l'issue duquel ils se présenteront aux concours. Dès la première année de mastère (voire dès la licence pour ceux qui le souhaitent), ils feront connaissance avec les élèves. Tout d'abord en observation, puis en

stage accompagné, pour finir par prendre des classes en responsabilité durant 108 heures en dernière année de mastère. « Cela évitera, je l'espère, bien des désillusions et des drames humains, poursuit Gilles Baillat. Pour nombre d'étudiants, la professionnalisation arrivait trop tard dans leur cursus. » Or, « enseigner est un métier qui suppose une formation professionnelle, enchaîne-t-il. Certes, le talent et le sens de la relation humaine ne peuvent nuire à l'exercice de cette profession, mais il est nécessaire d'apprendre à apprendre. » Une allusion aux débats qui agitent voilà vingt ans la communauté enseignante, quand furent créés les IUFM. « S'il faut reconnaître à ces structures un apport, c'est bien celui d'avoir réussi à faire bouger les mentalités : aujourd'hui, on ne s'interroge plus pour savoir s'il faut former les enseignants, mais comment il faut les former. »

Installés au sein des universités, les IUFM continueront à pratiquer la « mise en stage ». « Les stages à l'université concernent quasiment tous les étudiants mais, dans le cas des futurs enseignants, les volumes de mise en stage atteignent des proportions industrielles. Gérer ces stages, la relation avec les rectorats, les inspections académiques, mais aussi

### Concours : ce qui va changer

A partir de 2010, en dehors de l'agrégation, les nouveaux concours d'enseignants seront définis autour de trois priorités : « la culture disciplinaire, la capacité à planifier et organiser un enseignement adapté à un niveau de classe et la connaissance du service public de l'éducation. » La prépondérance sera donnée aux épreuves orales d'admission. Leur finalité sera

dorénavant « de permettre de choisir les candidats les plus aptes à la fonction d'enseignant ou de conseiller principal d'éducation sur des critères d'ordre pédagogique et didactique, ainsi que de connaissance du futur milieu d'exercice. »

Ces épreuves seront dotées d'un coefficient 6 (3 pour l'exercice pédagogique, 3 pour l'entretien avec le jury), contre 4 pour celles

d'admissibilité. Enfin, le jury intégrera de nouveaux membres : « personnels de direction, membres de l'administration (...) et de la société civile ».

L. B.

Pour en savoir plus : [education.gouv.fr/cid25081/les-nouvelles-conditions-de-recrutement-des-personnels-enseignants-et-d-education.html](http://education.gouv.fr/cid25081/les-nouvelles-conditions-de-recrutement-des-personnels-enseignants-et-d-education.html)

les établissements et les professeurs tuteurs, nécessite une véritable ingénierie que les vingt dernières années ont rendu vraiment opérationnelle.» Dans la seule université de Reims, l'IUFM devra ainsi gérer sur 2009-2010 les stages professionnels de plus d'un millier d'étudiants.

### AIDER À DÉMARRER ET À PRENDRE DU RECUL

Gilles Baillat regrette toutefois qu'il n'y ait pas davantage de continuité entre les terrains de stage et ceux où les étudiants, fraîchement diplômés, sont envoyés pour leur premier poste. Et la réforme des IUFM, semble-t-il, n'y changera rien. Parmi ceux formés en Champagne-Ardenne, une immense majorité se retrouvent ainsi dans les académies de Créteil ou d'Amiens. «La question de l'insertion professionnelle des jeunes n'est pas spécifique au métier d'enseignant. Mais il est tout de même rare de commencer par demander le plus dur aux plus jeunes !... Quand on a été formé en Champagne-Ardenne et qu'on se retrouve avec des publics difficiles sur un premier poste, on ne peut pas dire que l'on soit aidé à démarrer dans le métier...»

Peut-être faudrait-il alors faire venir des formateurs plus proches du terrain pour mieux accompagner les jeunes? «Jusqu'en 2007-2008, 50 professeurs de collèges et lycées bénéficiaient de décharges pour enseigner aux étudiants de notre IUFM. Malheureusement, ces décharges ne sont plus renouvelées et la situation ne s'améliore pas. Et ce n'est pas l'intégration des IUFM à l'Université qui changera la donne... Heureusement, nous pouvons nous appuyer sur un réseau très actif d'une centaine d'enseignants dans toute l'académie qui assurent le relais auprès des étudiants.»

Reste la question du développement de la recherche et de la formation des étudiants à cette approche de l'enseignement. Quand les IUFM furent créés en 1990, c'était là une de leurs missions. «Les résultats ont été relativement décevants et je compte profiter de l'intégration des IUFM dans l'Université pour soutenir cette montée en puissance de la recherche dans la pédagogie.» Prendre du recul par rapport aux pratiques pédagogiques, se remettre en question, s'enrichir de nouveaux apports, la démarche du chercheur ne doit pas, selon Gilles Baillat, «rester étran-



H. THOUROUPE

gère aux futurs enseignants». «Dans notre IUFM, à partir de l'an prochain, nous consacrerons une unité d'enseignement (UE) par semestre\* pour aborder la recherche en sciences de l'éducation, l'histoire de la didactique, les neurosciences, etc. Ces éclairages doivent donner des bases pour asseoir les pratiques pédagogiques mais surtout transmettre une posture qui vise à questionner et éveiller la curiosité pour ces questions fondamentales tout au long d'une carrière.»

Laurence Bernabeu

\* Sachant que chaque semestre comprend en moyenne cinq unités d'enseignement, dont une consacrée à la recherche.

### L'avenir de la formation en débat

Au printemps 2009, ce sont ouverts les Etats généraux de la formation des enseignants.

Organisés par la CDIUFM, la CDUL et la CDUS\*, cette initiative a été lancée alors que la communauté universitaire, en crise, déplorait le sentiment de ne pas avoir été consultée sur la réforme de la formation et du recrutement des enseignants. Au total, 212 personnes ou organisations ont apporté leur contribution et 30 000 consulté le site Internet [etatsgeneraux-formationdesenseignants.fr](http://etatsgeneraux-formationdesenseignants.fr) (sur lequel les résultats de cette consultation sont mis en ligne).

\* Respectivement : conférence des directeurs d'IUFM, conférence des doyens et directeurs d'UFR Lettres Langues Arts Sciences humaines et sociales et conférence des doyens et directeurs des UFR scientifiques.